



Entre-Nous

La lettre d'informations mensuelle de GrandLyon Habitat

Joyeuses Fêtes !



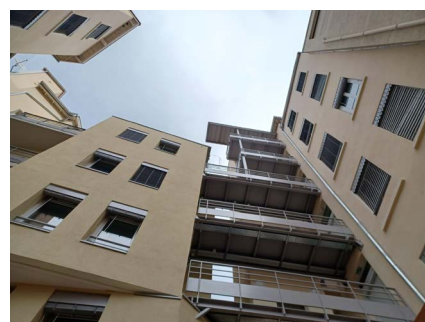
Résidences Bon Adrien et Bonnel : rénovation thermique de 36 logements à Lyon 3^e

Le 25 novembre 2024, GrandLyon Habitat a inauguré les travaux de réhabilitation énergétique des résidences Bon Adrien et Bonnel à Lyon 3^e. Soit 36 logements au sein d'un patrimoine historique datant de la fin du 19^e/début du 20^e siècle.

Cette réhabilitation participe à la préservation de l'environnement, car elle permet de réduire les consommations d'énergie et donc de réduire les gaz à effet de serre. Elle favorise le bien-être des habitants, avec une attention particulière portée à la maîtrise des charges locatives.



Elle permet aussi de maintenir des logements sociaux à loyer abordable, dans le centre-ville de Lyon.



Les travaux ont permis :

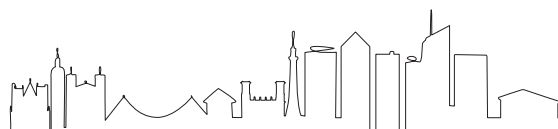
- **D'améliorer la performance énergétique :** passage de l'étiquette F à l'étiquette C, avec des économies d'énergie entre 46% et 49% grâce à des solutions comme le raccordement au réseau de chaleur urbain.
- **D'améliorer le confort des logements :** remplacement du système de chauffage et de ventilation, rénovation des fenêtres et des pièces humides, ainsi que la création de 7 logements adaptés aux seniors.
- **De moderniser l'image des résidences :** ravalement des façades, isolation par l'extérieur, et création d'un massif végétalisé.



GrandLyon Habitat a investi près de 3 millions d'euros dans cette opération, sur un total de 4 millions d'euros, et a également bénéficié d'aides financières de la Métropole de Lyon, de la Ville de Lyon et de l'État.



La suite de L'Actu en page 2





➤ L'ACTU (LA SUITE)

Déposer et suivre vos réclamations en ligne : c'est possible !

Savez-vous que vous pouvez suivre le traitement de vos réclamations en ligne, à partir de votre espace locataire ?

Grâce à la rubrique « Mes réclamations individuelles », vous pouvez en quelques clics et à tout moment de la journée :

- **Déposer rapidement et facilement votre demande** grâce à un formulaire de contact. Vous recevez un mail de confirmation dès que votre demande est envoyée.
- **Suivre vos 5 dernières réclamations individuelles et les relancer** si besoin.
- **Retrouver les coordonnées des entreprises** qui interviennent.

Si vous n'avez pas encore d'espace locataire en ligne, rendez-vous sur www.grandlyonhabitat.fr

N° réclamation	Type de réclamation	Date d'enregistrement	Entreprise intervenant	État	Relance	Actions
PL/35784	MENUIS / SERRUR	03/02/2023	Bon de travaux Numéro 23200462 au 03/02/2023 RD MENUISERIE DEMURGER 04.78.70.89.10	CLOS		RELANCER
PL/35784	SQUAT/INCIVILI	03/02/2023		CLOS		RELANCER

Informations :
N° de bon de travaux
Entreprise + numéro
du contact

État de la
demande

Possibilité
de relancer



➤ LE POINT SUR...

Une seule adresse pour envoyer votre courrier

GrandLyon Habitat simplifie vos démarches. Pour faciliter la gestion de vos demandes, **une seule adresse pour envoyer votre courrier :**

GrandLyon Habitat – Siège social
2, place de Francfort - CS 13754
69444 Lyon Cedex 03

N'oubliez pas de bien préciser vos noms, prénoms, adresse et numéro de compte locataire dans votre courrier afin que nous puissions vous identifier et traiter votre demande dans les meilleurs délais.





Entretien et réparation locative : qui fait quoi ?

Vos responsabilités

Vous assurez les petites réparations liées à votre usage quotidien du logement :

- **Entrée du logement** : remplacement des piles des badges, remplacement des clés (si perte ou vol...), entretien et bon fonctionnement du DAAF (Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée).
- **Pièce à vivre** : entretien et réparation des portes de placards, des interrupteurs...
- **Cuisine** : entretien de l'évier, débouchage du siphon et des tuyaux.
- **Salle de bain** : entretien des appareils sanitaires (lavabo, baignoire, WC...), nettoyage des bouches d'aération...
- **Extérieur** : entretien des volets, de la boîte aux lettres, de la porte de la cave...

Les responsabilités du bailleur

GrandLyon Habitat s'occupe des gros travaux d'entretien et des réparations liées à la structure du bâtiment (toiture, façade, chauffage central...).

Pour connaître dans le détail qui fait quoi,

GrandLyon Habitat a créé pour vous un guide illustré pièce par pièce.

Rendez-vous sur notre site internet rubrique : « Je suis locataire »,

« entretien travaux, qui fait quoi » ou découvrez le ici en flashant ce QR code.



Moins de déchets pour les fêtes de fin d'année

Et si nous limitions nos déchets pendant les fêtes ? Sans en perdre la magie bien sûr... En réfléchissant à des solutions qui nous conviennent et que l'on peut réaliser soi-même.

3 conseils pour moins polluer et économiser :

- **J'emballer mes cadeaux avec** : des boîtes à chaussures, des sacs en tissus réutilisables ou du papier cadeau recyclé et biodégradable.
- **Je n'utilise plus de vaisselle jetable en plastique** : même si c'est pratique...
Si je n'ai pas assez de couverts ou de verres, je demande à mes invités d'en apporter quelques-uns ! Une bonne occasion de parler de ma démarche et de sensibiliser mes proches.
- **Je recycle mon sapin** : vous pouvez déposer votre sapin dans l'un des nombreux points de collecte de la métropole de Lyon, afin qu'il soit recyclé. Trouvez votre point collecte le plus proche de chez vous en vous rendant sur le site de la Métropole de Lyon, rubrique « À votre Service » puis « Déchets ».





Réhabilitation de 401 logements résidence Léo Lagrange à Vénissieux

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain des Minguettes, GrandLyon Habitat va démarrer une importante réhabilitation sur la résidence Léo Lagrange à Vénissieux, à partir de l'été 2025.

Le groupement Bouygues Bâtiment Sud-Est a été désigné en septembre 2024, pour concevoir le projet, réaliser les travaux et assurer l'exploitation et la maintenance des équipements (chauffage, etc.). À travers un marché spécifique conclu avec GrandLyon Habitat, **le groupement s'engage à garantir une haute performance énergétique** et à suivre le projet pendant 10 ans.



Les habitants sont informés de l'avancement du projet depuis l'été 2024, à travers des réunions publiques, visites à domicile et temps de concertation. **De nouvelles rencontres sont prévues au cours du 1^{er} semestre 2025, avec un vote d'adhésion aux travaux envisagé pour le printemps 2025.**

Les travaux concernent 401 logements et s'étaleront sur 3 ans. Au programme :

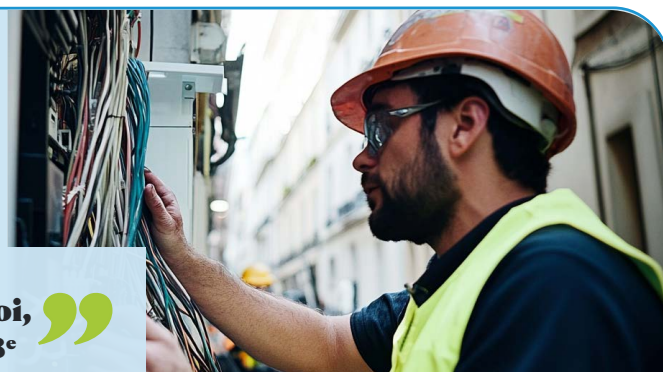
- Isolation extérieure des bâtiments et remplacement des radiateurs, fenêtres et portes-fenêtres.
- Installation de pare-soleil / pare-vue sur les balcons.
- Amélioration des salles de bain, wc et cuisines.
- Mise en sécurité électrique.
- Embellissement des parties communes.

Le coût de cette opération s'élève à plus de 30 millions d'euros, soit 75 000 euros par logement, avec des aides financières de l'Agence nationale de renouvellement urbain, de la Métropole de Lyon, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, des prêts et des fonds propres de GrandLyon Habitat.



> PAROLES DE LOCATAIRES

Installation de la fibre : quelles démarches ?



“ Je souhaiterais faire installer la fibre chez moi, comment faire ? - Simane, locataire à Lyon 8^e ”

Pour installer la fibre optique chez vous, vous devez **prendre un rendez-vous avec votre prestataire de télécommunications** (Internet, téléphone). Celui-ci enverra un technicien chez vous.

Vous devez aussi contacter la Ligne Directe des Locataires de GrandLyon Habitat en parallèle, au moins 5 jours ouvrés avant l'intervention du technicien, afin que le gardien de secteur ou une autre personne de votre agence de proximité puisse ouvrir et donner accès au placard technique situé sur votre palier de porte. Le technicien a en effet besoin de passer par ce placard technique pour pouvoir installer la fibre chez vous.

Numéro de la Ligne Directe des Locataires : 04 72 74 67 42